



## Commune de CANY-BARVILLE

### Objet de la consultation:

Ecole élémentaire Louis PERGAUD  
20 Rue du Hôme, CANY-BARVILLE

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension d'un préau

## CAHIER DES CHARGES

**Maître d'ouvrage :** Commune de CANY-BARVILLE  
Hôtel de Ville – 25 Place Robert Gabel  
76450 CANY-BARVILLE

**Pouvoir adjudicateur :** M. Jean-Pierre THEVENOT, Maire de la Commune

*Date limite de réception des offres :*

**Vendredi 10 novembre 2017 à 12h00.**

## Objet

L'agrandissement du préau principal dans la cour de récréation de l'école PERGAUD permettra :

- De faire les cours d'éducation physique et sportive sous le préau sans forcément aller sur le plateau du collège,
- D'avoir tous les élèves sur un même lieu pour leur mise en rang le matin ou après les récréations,
- D'avoir en cas de pluie, une surveillance de tous les élèves à proximité de la salle des professeurs.

## Schéma





## Nature des travaux

### Préau cour Pergaud

- Agrandissement du préau d'une part jusqu'à la porte des sanitaires garçons, et d'autre part jusqu'à la haie du parc à vélos.
- Afin d'amener de la clarté, ajout sur la toiture existante de tôles type « Onduclair » ou autre proposition.
- Extension du réseau électrique pour les lumières. (réalisé par les agents communaux)
- La casquette en partie supérieure sera déplacée. (voir pour la mettre en couleur)
- Le lieu est soumis aux vents, il sera nécessaire d'ajouter un plexiglass de type « Makrolon » sur la partie en prolongement de la haie du parc à vélos.
- Les poteaux pourront être de couleur.
- Reprise du dimensionnement des gouttières avec l'extension.
- Pour l'extension, une réflexion sur mise en place de Tôles en polycarbonate ou Polyester ondulé translucide sera menée, celle-ci permettra d'apporter plus de clarté.

## Objet de la consultation

### Maîtrise d'œuvre

Un maître d'œuvre sera mandaté pour les missions suivantes :

#### Phase 1 :

- Etablissement d'un diagnostic technique et métré de l'état existant (EP)
- Conception des documents d'avant-projet (APS et APD)
- Dimensionnement et calcul de résistance poteau
- Constitution du dossier de permis de construire



#### Phase 2 :

- Réalisation d'un dossier Projet comprenant l'ensemble des éléments de consultation à destination des entreprises (DCE) et toute note technique s'y référant (PRO).
- Assistance à la passation du marché travaux (ACT) (ouverture des plis, analyse des offres...)

#### Phase 3 :

- Suivi de chantier et Direction de l'Exécution des Travaux (DET)
- Opération de réception AOR

***Le maître d'œuvre veillera à bien définir le programme des réunions entre tous les acteurs.***

### Délais

Les candidats rendront leurs offres avant le **vendredi 10 novembre 2017**.

#### Phase 1

La prestation de maîtrise d'œuvre devra être finalisée très rapidement afin de déposer le permis de construire. En effet, l'établissement étant ERP, un délai de 5 mois est nécessaire pour l'analyse de l'accessibilité par les services de l'état.

Les éléments devront être rendus à la commune avant le vendredi 15 décembre 2017.

#### Phase 2 :

Cette phase devra être finalisée avant le vendredi 30 mars 2017.

#### Travaux

La réalisation des travaux ne pourra se faire que pendant les vacances d'été 2018.

### **Lu et Accepté**

en date du.....

**Le Maître d'œuvre,**

A Cany-Barville, Le  
Le Maire

Jean-Pierre THEVENOT